



**ANIERES**



# PLAN CLIMAT COMMUNAL



# VISION

Pour la législature 2025-2030, l'Exécutif confirme sa volonté d'intégrer le développement durable au coeur de son action, sur l'ensemble de son territoire, avec sa population et son administration.

La commune d'Anières souhaite ainsi oeuvrer pour une société plus équitable, un environnement préservé et une économie efficiente, afin de garantir la qualité de vie de ses habitantes et habitants.

Pour cela la commune d'Anières s'appuie sur des engagements cantonaux, nationaux et internationaux.



# CONTEXTE

Lors de la conférence sur le climat qui s'est tenue en 2015 à Paris, un accord, qui engage pour la première fois les États à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, a été adopté pour la période après 2020.

La Suisse signe l'Accord de Paris en 2017 afin de limiter le réchauffement à 1,5 degré et de préparer la Suisse aux conséquences inévitables des changements climatiques.

Ce faisant, elle s'engage à réduire de moitié d'ici à 2030 ses émissions de gaz à effet de serre (GES) par rapport à 1990 et à viser la

**neutralité carbone (zéro net) d'ici à 2050.**

L'objectif « zéro net », signifie que la quantité de gaz à effet de serre libérée dans l'atmosphère ne dépasse pas celle qui peut être absorbée.

Ces objectifs nationaux sont fixés dans la Loi sur le climat et l'innovation (LCI).

En décembre 2019, le Conseil d'État déclare l'urgence climatique à Genève.

Les objectifs cantonaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont de **-60% d'ici 2030, de -75% d'ici 2040 et de -90% d'ici 2050** pour viser la neutralité carbone et atteindre la société à 2'000 Watts sans nucléaire.



# ENJEUX

Labelisée Cité de l'Énergie, depuis 2011, Anières s'engage à poursuivre une politique énergétique et climatique exemplaire.

Le Plan directeur communal (PDCom) de 2025 prévoit l'élaboration d'un **Plan climat communal** (Charte Climat).

Celui-ci regroupe les mesures prises ou prévues pour faire face au changement climatique, et réduire l'empreinte écologique de la Commune.

Concrètement, que signifie l'objectif de neutralité carbone pour notre commune ?

Quelles actions sont mises en oeuvre ?

Et comment chacune et chacun peut agir au quotidien ?



**LE PLAN CLIMAT COMMUNAL EST  
NOTRE BOUSSOLE.**



**PLAN CLIMAT COMMUNAL**

# OBJECTIFS

Face à l'urgence climatique, il est indispensable de déployer des actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre et des mesures d'adaptation.

Ces actions s'inscrivent dans notre Plan climat communal, fondé sur un bilan carbone et structuré autour de dix axes stratégiques. L'objectif: préserver notre qualité de vie, notre santé et notre environnement.

Chaque axe présente les enjeux, les actions mises en œuvre et les objectifs à atteindre. Ce plan climat se veut engageant et participatif, car notre transition repose sur une mobilisation à la fois individuelle et collective.

Enfin, ce document est évolutif. Il sera régulièrement ajusté, en fonction des progrès réalisés et des nouveaux défis à relever.



# CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le dérèglement climatique est déjà une réalité en Suisse avec une augmentation moyenne de température de +3°C depuis 1864.

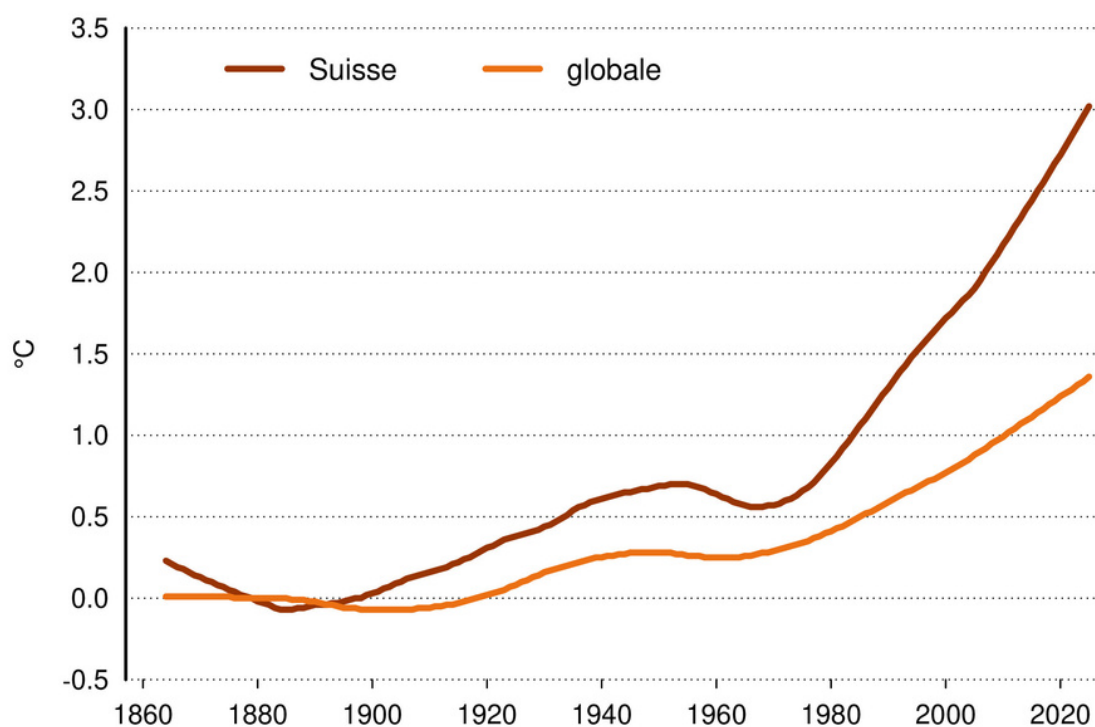
Cette augmentation est deux fois plus élevée que la moyenne mondiale sur la même période, car les effets du changement climatique varient selon les régions du globe.

Cette hausse de température se traduit par des effets bien visibles, avec un accroissement des périodes caniculaires,

de l'intensité et de la fréquence des fortes précipitations, une augmentation des poussières en suspension et une diminution de l'enneigement en hiver.

Dans notre région, les changements climatiques impactent la santé de la population, engendrent une modification et une dégradation de la faune et la flore locale, induisent des dégâts sur les infrastructures et impactent les rendements agricoles.

Dans la limite de ses compétences, la commune d'Anières entend contribuer activement à limiter la hausse des températures et anticiper son adaptation aux changements climatiques par des actions concrètes, réalistes et évolutives sur son territoire.



Réchauffement de l'air au niveau du sol depuis 1864 en Suisse (brun) et en moyenne globale (orange). Les valeurs représentées sont des valeurs lissées (régression linéaire locale sur 30 ans) des écarts par rapport à la moyenne de la période 1871-1900. (Données mondiales : HadCRUT5 (University of East Anglia & Met Office) ; données suisses : température moyenne suisse (MétéoSuisse).)



# BILAN CARBONE

Un bilan carbone est la quantification de l'ensemble des gaz à effets de serre (GES) émis, directement sur le territoire ou indirectement, par les activités humaines.

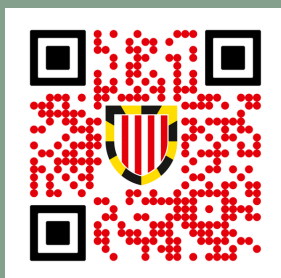
En 2023, les émissions totales de la commune d'Anières atteignent 14.8 tonnes de GES par habitant et par an, dont 9.6 tonnes d'émissions indirectes (65%) et 5.2 tonnes d'émissions directes (35%).

Conformément aux objectifs climatiques cantonaux, ces émissions doivent diminuer d'ici à 2030, et atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050, soit environ 1 tonne de GES par habitant et par an.

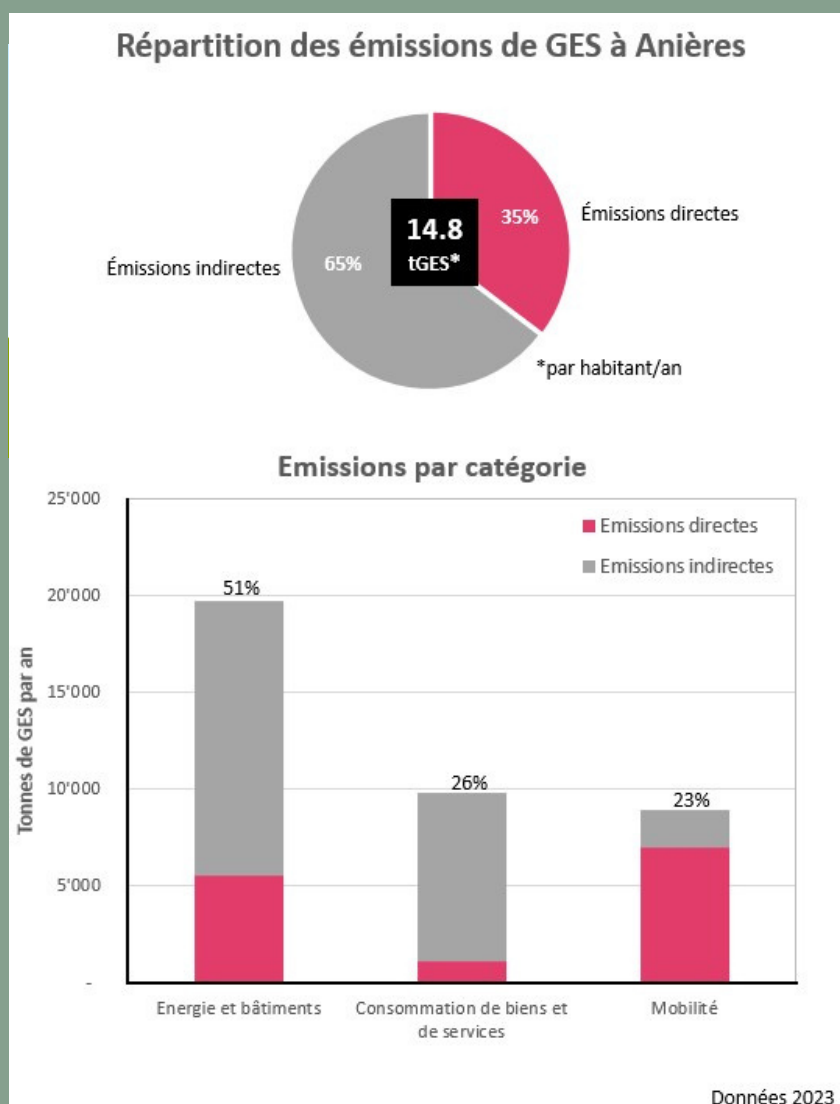
A Anières:

- 51% des émissions proviennent du chauffage des bâtiments, la consommation d'électricité et la construction.
- 26% des émissions sont liées à notre alimentation, notre agriculture, nos déchets, la fabrication des biens et des services du quotidien.
- 23% des émissions sont générées par nos déplacements.

Ce bilan permet d'identifier les sources de nos émissions et de définir, dans le cadre du Plan climat communal, les actions à mettre en œuvre afin d'atteindre nos objectifs à l'horizon 2030 et 2050.



Quelle est mon  
empreinte carbone?



# AXES STRATÉGIQUES



**TERRITOIRE**



**ENERGIE & BÂTIMENTS**



**MOBILITÉ**



**CONSOMMATION &  
PRODUCTION**



**DÉCHETS**



**EAU**



**BIODIVERSITÉ**



**SANTÉ**



**SOCIAL**



**COLLABORATIONS**



**PLAN CLIMAT COMMUNAL**



# ENERGIE & BÂTIMENTS

## QUEL EST L'ENJEU ?

La Suisse importe près de 75% de son énergie, surtout du pétrole et du gaz. Pour réduire cette dépendance et limiter l'impact environnemental, elle doit consommer moins et produire davantage d'énergie locale.

À Genève, les bâtiments comptent pour 50% de la consommation d'énergie et 40% des émissions de GES, car ils dépendent largement des énergies fossiles.

La rénovation des bâtiments est donc un enjeu majeur et un levier central pour accélérer notre transition énergétique et atteindre la neutralité carbone.

La valorisation des énergies locales (air, eau, sol, soleil) est également essentielle pour notre avenir.

À Anières, plus de 80% des bâtiments sont encore chauffés au gaz ou au mazout.

Les systèmes renouvelables atteignent près de 20% et progressent.

Les bâtiments d'avant 2000 — 76% du parc — peuvent obtenir des subventions pour la rénovation, permettant jusqu'à 60% d'économies de chauffage.

Enfin, notre consommation d'énergie annuelle par personne (habitat, mobilité, alimentation, santé, achats, etc) doit baisser de plus de 20% pour atteindre 2'500 W en 2030, puis 2'000 W en 2050.

## NOS OBJECTIFS 2030

**50%**

d'énergie renouvelable

Actuellement 20%



**10%**

d'énergie solaire

Actuellement 8%



**2'500W**

de consommation  
énergétique par personne

Actuellement 3'080 W



# ANIÈRES EN ACTION

## Isoler et rénover

- Conduire les audits énergétiques des bâtiments communaux afin d'évaluer et planifier les rénovations énergétiques nécessaires
- Rénover les immeubles communaux en améliorant les enveloppes thermiques et en ajoutant des panneaux photovoltaïques
- Organiser des séances d'informations publiques sur la transition énergétiques animées par les associations faitières

## Décarboner nos énergies

- Elaborer un Plan directeur communal de l'énergie (PDComE): Concept énergétique territorial (CET)
- Remplacer la production de chaleur au gaz et au mazout des bâtiments communaux au centre du village par des énergies renouvelables
- Reconduire un programme d'accompagnement à la transition énergétique pour les propriétaires avec appels d'offres groupés
- Proposer un soutien pour la transition énergétique des bâtiments
- Développer la production solaire sur la Commune

## Limiter le gaspillage

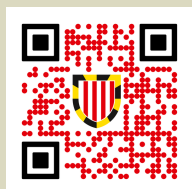
- Suivre les consommations communales pour les optimiser et prioriser les assainissements à effectuer
- Appliquer le plan lumière pour réduire la consommation électrique
- Remplacer l'éclairage par des systèmes LED moins énergivores
- Proposer des visites villas SIG-éco21 aux habitantes et habitants

## Et demain peut-être...

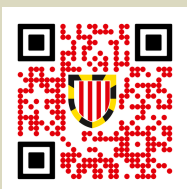
- Favoriser l'installation de sondes géothermiques
- Intégrer davantage de matériaux recyclés dans les rénovations et constructions



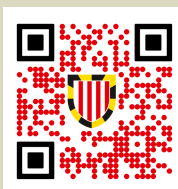
## LE SAVIEZ-VOUS ?



Cadastre  
solaire  
genevois



Réduire  
ses frais de  
chauffage



Conseils  
et astuces

